

INTERPELLATION

du groupe UDC, par le député Jean-Luc Addor, concernant les Rencontres d'ici et d'ailleurs: quelle diversité? (11.09.2012) 2.245

Occasion, selon leurs organisateurs, de «célébrer la diversité de Sion et des 111 nationalités qui l'habitent», les Rencontres d'ici et d'ailleurs qui ont eu lieu à Sion en août 2012 ont notamment permis à un représentant de la communauté tamoule de brandir le drapeau des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE) devant le photographe du Nouvelliste en même temps que des ressortissants de divers pays nordiques présentaient les drapeaux de leurs pays.

Mais que représente ce drapeau et une manifestation subventionnée par les pouvoirs publics peut-elle laisser brandir publiquement un tel drapeau aux frais des contribuables sous couvert de promotion de la diversité culturelle?

Indépendamment du fait que les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul, après avoir été encerclés par l'armée sri lankaise, ont officiellement déposé les armes en 2009, on ne saurait oublier qu'il s'agissait là d'une organisation terroriste encore mentionnée dans le rapport annuel 2011 de la police fédérale, qui évoque une opération menée en Suisse, pas plus tard qu'au début 2011, contre des membres présumés des anciens LTTE et contre des personnes les soutenant. Plusieurs personnes soupçonnées de participation ou de soutien à une organisation criminelle, de blanchiment d'argent, de chantage et de contrainte ont alors été temporairement arrêtées. Les enquêtes étaient toujours en cours à la fin de l'année dernière.

Conclusion:

1. Quel est le montant de la subvention que l'Etat du Valais a accordé à cette manifestation?
2. Les représentants de l'Etat qui ont alloué cette subvention ont-ils vu la mise en scène évoquée ci-dessus et, si oui, la cautionnent-ils?
3. Cet incident a-t-il suscité, particulièrement en ce qui concerne ces Rencontres, une réflexion pour l'avenir en ce qui concerne l'usage de l'argent des contribuables?

Sion, le 11 septembre 2012
(09h00)

Groupe UDC, par
Jean-Luc Addor, député